

Décret

Générale

colonial

Décret n° n°17 (arrêté de promulgation du 27 juillet 1932)

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
27 juillet 1932

Numéro JO
n° 428 du 31/07/1932

Date du numéro
31 juillet 1932

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1 octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 4 juillet 1922 susvisé, nortant règlement de la situation des fonctionnaires et agents quittant prématurément le service outre-mer après avoir bénéficié du passage gratuit, inséré au Journal officiel de la république française du juillet 1922;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 4 juillet 1932 susvisé, portant règlement de la situation des fonctionnaires et agents quitte prématurément le service outre-mer apres avoir bénéficié du passage gratuit. Art. 2, Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

antoine